

Nombre de Conseillers  
en exercice : 22  
Présents : 19  
Votants : 20

L'an deux mil dix-neuf, le 10 février, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 février 2020  
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, Mme GOU MILLOU Agnès, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 12/02/2020

ABSENTS : M. AUROY Olivier, M. JANICOT Philippe (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : Mme LALEU Marie-Laure

## 6. COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL

Madame Agnès GOU MILLOU, Adjointe au Maire en charge des Finances, présente au Conseil Municipal, l'ensemble des opérations réalisées en 2019 sur le budget général. Les résultats du Compte Administratif de ce budget sont conformes aux résultats présentés au Compte de Gestion par le Trésorier de Pierre-Buffière.

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	2 260 693.40 €	2 673 985.17 €
Section d'Investissement	833 008.34 €	259 225.31 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 093 701.74 €</b>	<b>2 933 210.48 €</b>

Etat des restes à réaliser 2019

Section d'Investissement	597 474.91 €	745 788.65 €
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>597 474.91 €</b>	<b>745 788.65 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, décide :**

- de constater aussi bien pour la comptabilité principale, que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- d'arrêter les résultats définitifs suivant le tableau ci-dessus ;
- d'adopter le compte administratif 2019 du budget général.

<b>VOTE 20</b>	<b>POUR 20</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
**Le Maire**  
**Jean-Louis NOUHAUD**